



HAL
open science

Licence Lettres classiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres classiques. 2015, Université Jean Moulin Lyon 3.
hceres-02037415

HAL Id: hceres-02037415

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037415>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Lettres classiques

- Université Jean Moulin Lyon 3 (déposant)
- Université Lumière - Lyon 2
- Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, sciences du langage, art

Établissement déposant : Université Jean Moulin Lyon 3

Établissement(s) cohabilité(s) : Université Lumière - Lyon 2

Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

La licence de *Lettres classiques* fait l'objet, depuis 2011, d'une mutualisation entre les universités de Lyon 3, Lyon 2 et Saint-Etienne. Les cours de lettres classiques à proprement parler sont dispensés dans les universités lyonnaises, ce qui implique un déplacement des étudiants et des enseignants de Saint-Etienne deux jours par semaine. Le reste des enseignements (en particulier ce qui relève de la littérature française et des lettres modernes) est dispensé au sein de chaque établissement.

La licence offre une formation, essentiellement initiale, extrêmement solide et riche en lettres classiques : aux connaissances fondamentales en langue, littérature et civilisation, s'ajoutent, à partir de la L2, des connaissances et des compétences plus spécifiques, notamment en linguistique et en sciences de l'antiquité (épigraphie, paléographie, etc.). Il s'agit essentiellement de former des professeurs qualifiés : enseignants-chercheurs, professeurs du second degré et désormais professeurs du premier degré (cette orientation des étudiants en Lettres Classiques, de plus en plus fréquente, est prise en compte dans le cursus sur les trois sites). Des actions visant à ouvrir l'éventail des débouchés professionnels pour les étudiants de la filière sont proposées, en particulier à Saint-Etienne (au niveau même de l'établissement) ou par la création de partenariats nouveaux (avec les musées lyonnais par exemple, pour un profil plus orienté vers les métiers de la culture).

Avis du comité d'experts

Le cursus d'études, tel qu'il est décrit, est en bonne adéquation avec les objectifs de la formation, à ceci près, en ce qui concerne les compétences et connaissances générales en lettres, que le contenu des cours de lettres modernes dans chaque établissement n'est pas précisé et en conséquence ne peut être apprécié. Pour la partie lettres classiques, cœur de la formation sur lequel la maquette est centrée, il faut saluer les efforts d'harmonisation entre les trois établissements, que la mutualisation a rendus indispensables et dont le dossier souligne à l'occasion qu'ils ne se réalisent pas sans difficulté. Par exemple, l'intégration d'étudiants n'ayant jamais étudié les langues anciennes avant d'accéder à la filière n'est pas parfaite, même si, pour eux, des dispositifs particuliers sont mis en œuvre : ils forment un groupe spécifique les deux premières années et bénéficient d'un soutien qui se poursuit en L3 quand ils rejoignent les autres étudiants. Cette intégration constitue un enjeu réel et il est nécessaire de poursuivre les efforts en ce sens, au moment où le profil des étudiants de lettres classiques semble globalement se modifier (il ne s'agit plus seulement d'étudiants issus d'un baccalauréat littéraire et ayant déjà étudié, par exemple, le latin).

La licence de *Lettres classiques* portée par les trois universités de Lyon 3, Lyon 2 et Saint-Etienne, est désormais la seule en son genre dans le bassin lyonnais : cela a sans aucun doute contribué à la renforcer. La formation revendique en outre de proposer dès la L1 des enseignements pré-professionnalisants qui sont plutôt rarement proposés dans les autres universités. Le positionnement par rapport au département Lettres et Sciences Humaines de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon ENS-LSH n'est pas mentionné, ce qui est dommage.

L'adossement à une équipe de recherche reconnue d'excellent niveau (Histoire et Sources des Mondes Antiques - HISOMA) et l'investissement des enseignants-chercheurs dans les formations garantissent une très grande qualité scientifique et une familiarisation des étudiants avec la recherche.

Le dynamisme du bassin lyonnais offre un environnement socio-économique favorable à l’insertion des étudiants de la filière, d’autant que, au sein de celle-ci, la réflexion sur la pluralité des débouchés professionnels pour les littéraires est désormais amorcée. Cette réflexion est particulièrement bien engagée à l’Université Jean Monnet Saint-Etienne, par la volonté de l’établissement et l’implication des membres de l’équipe pédagogique. Il faut noter en outre la prise en compte de la demande des étudiants en direction du professorat des écoles, orientation pour laquelle des modules sont offerts dès la licence à Lyon 3, à Lyon 2 et Saint-Etienne.

En ce qui concerne les acteurs de la recherche, ils sont parfaitement représentés au niveau de l’équipe pédagogique (qui inclut ATER et vacataires). En revanche, aucune place n’est réservée pour des professionnels, hormis dans le cadre du module Projet culturel proposé en S4 à L’Université Lumière Lyon 2, qui implique un lien avec les musées de la ville de Lyon. La formation est pilotée de manière rigoureuse, par un comité réunissant un représentant de chaque établissement. Ils ont entre eux une concertation régulière et assurent le relais des informations et des besoins auprès des services pédagogiques et administratifs. Une assemblée plénière des enseignants des trois sites se réunit en outre au moins une fois par semestre.

Les effectifs sont stables sur les cinq dernières années et d’une année de licence à l’autre (une soixantaine d’étudiants au total, et une vingtaine par année), ce qui est tout à fait encourageant pour la filière. 80 % des étudiants de L3 se dirigent vers les masters (recherche ou enseignement - sachant qu’il n’y a pas de master recherche dans ce domaine à Saint-Etienne). Les résultats aux concours de l’enseignement sont satisfaisants.

Éléments spécifiques de la mention

| | |
|--|---|
| Place de la recherche | Elle est satisfaisante (tous les enseignants sont susceptibles de la représenter), voire très satisfaisante, dès lors que des enseignements spécifiques sont proposés en ce sens (par exemple dans le cadre d’un module de L3 à Lyon 2) et peuvent encourager la poursuite en master recherche. |
| Place de la professionnalisation | Il n’y a pas d’interventions de professionnels représentant d’autres métiers que ceux de l’enseignement (hormis dans le cadre du module de S4 proposé à Lyon 2 en partenariat avec trois musées de la ville de Lyon). Cependant, depuis plusieurs années, l’Université de Saint-Etienne organise différentes manifestations sur les métiers dont certaines, spécifiquement conçues à l’attention des étudiants littéraires, leur permettent de rencontrer des professionnels de secteurs variés. En outre, plusieurs dispositifs relèvent de la préprofessionnalisation, comme les emplois d’avenir professeur (EAP) pour les boursiers et le projet personnel étudiant (bien mis en valeur). |
| Place des projets et stages | La pratique du stage est encouragée de manière générale. La possibilité d’effectuer un stage est mentionnée précisément par chaque université. Par ailleurs, le dispositif (EAP), bien que non considéré comme stage, en présente les caractéristiques dans la mesure où, par une pratique directe, l’étudiant se familiarise avec le métier d’enseignant. |
| Place de l’international | La formation paraît attractive, l’accueil d’étudiants étrangers est mentionné pour Lyon 3. La mobilité sortante ne semble pas la règle, comme c’est souvent le cas, elle est plutôt encouragée au niveau master. L’Université de Saint-Etienne indique que des étudiants de lettres classiques profitent des possibilités de mobilité internationale. Toutefois aucune donnée n’est communiquée sur ce point. |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d’aide à la réussite | Le recrutement est ouvert : la formation peut accueillir des étudiants n’ayant jamais étudié les langues anciennes. En outre les étudiants des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) l’intègrent régulièrement. Les passerelles ne sont pas similaires ou ne fonctionnent pas de manière identique d’une université à l’autre : à Saint-Etienne, le tronc commun et la présence d’enseignements transversaux |

| | |
|---|---|
| | <p>facilitent une réorientation en fin de première année ; à Lyon 2, la passerelle Lettres Classiques-Lettres Modernes est efficace, la structure du cursus comportant une « majeure » et une « deuxième majeure » permet en effet aux étudiants de rejoindre le domaine de cette deuxième majeure (par exemple d'intégrer la formation en histoire de l'art).</p> |
| <p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p> | <p>L'enseignement se fait en présentiel. Des dispositifs adaptés sont prévus pour les étudiants salariés et les étudiants en situation de handicap. Le cas des sportifs de haut niveau est mentionné à l'Université de Saint-Etienne.</p> <p>Le numérique fait partie des usages (utilisation des TICE dans l'enseignement, formation des étudiants dans le cadre de la préparation au C2i - surtout décrite pour les universités de Lyon 2 et Saint-Etienne). Une plate-forme permet de déposer les documents (de manière à accompagner, en particulier, les étudiants salariés), mais il existe une réelle difficulté technique : il n'y a pas de plate-forme unique à disposition des trois universités, a minima de plates-formes compatibles.</p> |
| <p>Evaluation des étudiants</p> | <p>Les ECTS sont attribués au niveau des cours qui composent les unités d'enseignement (UE). L'échec à une UE permet de conserver les notes égales ou supérieures à 10. La compensation s'applique à ce même niveau (entre cours), puis entre UE et enfin entre semestres consécutifs. Les jurys se tiennent régulièrement en fin de semestre et un jury de diplôme clôt le parcours à la fin du S6. Le contrôle continu a été étendu, il est particulièrement adapté à certains enseignements (langues anciennes en L1 surtout pour les débutants, thème en troisième année, etc.). Pour les TD de langues latine et grecque, le passage d'un contrôle terminal écrit à un contrôle continu fait partie des quelques modifications de maquette demandées, ce qui paraît souhaitable.</p> |
| <p>Suivi de l'acquisition des compétences</p> | <p>Pour les deux universités lyonnaises, une réflexion portant sur les compétences visées est en cours. Celles-ci sont néanmoins précisément décrites. A l'Université Jean Monnet Saint-Etienne, le guide des compétences existe et un « passeport pour l'avenir » (livret où chacun enregistre les connaissances et les compétences qu'il estime avoir acquises, mais aussi, par exemple, toutes les expériences réalisées qui lui semblent importantes) est actuellement utilisé à titre expérimental. Cette université apparaît comme très avancée sur ce sujet, ce qui constitue un atout majeur pour la professionnalisation des étudiants littéraires au-delà du domaine de l'enseignement.</p> |
| <p>Suivi des diplômés</p> | <p>Le suivi des diplômés est effectué par l'équipe pédagogique de manière satisfaisante, notamment grâce au nombre relativement peu élevé d'étudiants par promotion. La plupart (80 %) des étudiants de la licence s'orientent vers les masters. Les chiffres fournis par les services de l'université sont cependant peu nombreux et relativement imprécis (les masters où les étudiants sont dits inscrits ne sont pas nommés ni différenciés).</p> |
| <p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p> | <p>A Lyon 2 et Lyon 3, ce sont les conseils de département qui font fonction de conseils de perfectionnement. A Saint-Etienne, depuis 2012-13, il existe un conseil de perfectionnement pour les Lettres (avec le Français Langues Etrangères - FLE), deux enseignants de Lettres Classiques en sont membres. Un conseil de perfectionnement plus resserré sur la filière serait certainement plus efficace. A Saint-Etienne, une procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants a été mise en place au niveau de l'université, complétée par une évaluation des enseignements de tronc commun de la formation, à l'initiative des enseignants de lettres classiques. Le pilotage de la formation est effectif et efficace.</p> |

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Cette formation est de qualité, organisée rigoureusement pour sa partie de tronc commun mutualisé, avec une spécificité clairement affirmée (un vrai profil, solide, complet, de lettres classiques peut se construire grâce aux enseignements proposés).
- Un travail considérable de concertation au plan pédagogique a été accompli et doit se poursuivre pour permettre la mutualisation.
- Le comité de pilotage et l'équipe enseignante ont le souci de l'encadrement des étudiants, ils tiennent compte de leur avis et prennent acte de leur propre évaluation de mi-parcours, comme le montrent les ajustements très raisonnables et convaincants envisagés.
- Les effectifs sont stables et la transition licence-master est manifestement bonne.
- La réflexion en cours sur les nouveaux débouchés est à prendre en compte (Professeurs des écoles) ou à explorer (métiers de la culture), entreprise de la part des équipes des trois établissements,

Points faibles :

- L'effort d'harmonisation doit être poursuivi, en particulier, les services informatiques des universités devraient faire une priorité de la création d'une plate-forme pédagogique unique (ou de la transformation des plates-formes existantes pour qu'elles soient compatibles).
- Une mise à profit de la situation géographique de la ville de Lyon et de son bassin devrait permettre de dynamiser les relations internationales, en permettant plus de mobilité avec l'Italie, notamment, ou encore la Suisse.

Conclusions :

C'est une formation de grande qualité qui, au vu de son offre de cours et des effectifs dont elle atteste, a surmonté de manière très satisfaisante l'épreuve de la mutualisation. Toutefois, il sera important de veiller à ce que les logiques de site n'entraînent pas une dispersion des parcours qui serait nuisible au projet pédagogique.

Au regard des nouveaux profils d'étudiants arrivant en licence de *Lettres classiques*, l'attention particulière portée à leurs besoins propres par les équipes pédagogiques doit être poursuivie, ne serait-ce que pour maintenir le développement d'un profil de lettres classiques aussi complet, riche et varié que celui qui est offert ici.

Enfin, il est nécessaire de renforcer et concrétiser, dans une démarche concertée des trois équipes pédagogiques, la réflexion sur les nouveaux débouchés professionnels : par exemple en développant le partenariat avec les musées et en affirmant les compétences et l'adaptabilité des étudiants inscrits en lettres classiques par rapport aux métiers de la culture.

Observations des établissements

PRESIDENCE

Lyon le 29/05/2015

| | |
|--|---|
| IDENTIFICATION DE LA FORMATION : <i>Licence, Licence Professionnelle ou master suivi de l'intitulé de la Mention</i> | LICENCE – MENTION LETTRES CLASSIQUES |
| COMMENTAIRES : <p style="text-align: center;">Pas d'observations à formuler</p> | |

Manufacture des Tabacs

6 cours Albert Thomas
BP 8242
69355 LYON CEDEX 08

Tél. +33 (0)4 78 78 78 78
Fax +33 (0)4 78 78 74 12
www.univ-lyon3.fr

HCERES – RAPPORT D’EVALUATION – Observations de portée générale

Licence de Lettres Classiques :

Les étudiants n’ayant jamais étudié les langues anciennes avant d’accéder à la filière Lettres classiques font l’objet d’attentions particulières de la part de l’équipe pédagogique et suivent en L1 et L2 des enseignements spécifiques d’initiation aux langues anciennes « intensive ». Ils rejoignent en troisième année les autres étudiants en bénéficiant d’un soutien spécifique. L’équipe pédagogique constate chaque année que certains de ces étudiants réussissent parfaitement en troisième année : ils ont un aussi bon niveau que les autres étudiants, quelquefois même meilleur. Des aménagements ont été faits entre les groupes de niveau (débutant / avancé) pour permettre le passage d’un groupe dans l’autre mais, en troisième année, il faudrait avoir les moyens d’ouvrir, au semestre 5, deux groupes de niveau, ce qui entraînerait, pour respecter la règle du « coût constant », le sacrifice d’un volant d’heures ailleurs dans la formation. Il faut souligner aussi que, si le profil des étudiants de Lettres classiques se modifie actuellement (et le processus risque de s’accélérer tout prochainement), il se modifie aussi dans les façons de concevoir le « travail » d’apprentissage en langue et civilisation, tant dans les exigences que dans les méthodes et de l’énergie à fournir : les maquettes en préparation, avec leurs nouvelles contraintes, sont construites avec ces nouvelles données sur les lycéens actuels. Elles prévoient des groupes de niveau qui auront un apprentissage diversifié et dynamique (langue, traduction, grammaire, exercices d’entraînement) où les étudiants devraient avec plus d’intensité être mis en contact avec la civilisation grecque et romaine mise en perspective avec le monde moderne.

La licence de Lettres classiques portée par les trois universités de Lyon 2 – Lyon 3 – Saint-Etienne accueille, en troisième année, les étudiants de l’ENS-Lyon. Ces étudiants s’intègrent parfaitement dans le cursus et poursuivent ainsi encore plus aisément leur cursus en suivant dans le master co-habilité (Lyon 2-Lyon 3- Saint-Etienne-ENS-Lyon) les séminaires des enseignants de l’ENS-Lyon, de Lyon 2, de Lyon 3, qui font tous partie du laboratoire HiSoMA. Tous les étudiants inscrits dans ce master co-habilité choisissent librement un directeur de recherches qui appartient à l’un de ces établissements et commencent à participer aux activités du laboratoire.

Les partenariats avec des professionnels représentant d’autres métiers que ceux de l’enseignement sont développés en licence de Lettres classiques à Lyon 2 de manière spécifique dans un module de S4 et de manière plus irrégulière dans le cadre d’autres enseignements (en particulier en épigraphie, en rapport avec les musées ; en paléographie, en rapport avec les bibliothèques et les archives de Lyon et de la Maison de l’Orient et de la Méditerranée, en littérature ancienne, avec les arts du spectacle). Dans la maquette de licence en cours de préparation, des partenariats avec les musées et les bibliothèques lyonnaises, ou bien avec d’autres établissements (les archives de VetagroSup ou bien le musée de la Faculté de médecine) sont envisagés.

En licence, en particulier en L3, l'université Lyon 2 accueille des étudiants étrangers (ERASMUS en particulier), venus d'université italiennes, allemandes, anglaises. Ces étudiants ont souvent un excellent niveau et une partie d'entre eux a une formation ou des projets qui s'intègrent parfaitement dans les axes du laboratoire HiSoMA. Ces étudiants motivent d'ailleurs les étudiants lyonnais qui choisissent de plus en plus de partir en master à l'étranger (10% en 2014-2015 en Allemagne, 30% en 2015-2016 seront en Italie et en Angleterre).

L'évaluation des étudiants a évolué avec les spécificités et les capacités des étudiants au cours du quadriennal : le contrôle continu a été étendu, car il permet de mesurer de manière plus juste leur progression.

Les diplômés s'orientent vers le master-recherche ou le master-enseignement : la répartition des choix est fluctuante d'une année à l'autre, et il faut signaler que certains étudiants, souvent de bon niveau et passionnés par les Lettres classiques – selon les années, là encore – choisissent un master professionnalisant (métiers du livre, par exemple) ou la préparation de concours comme celui de l'ENSIB.

La mise en place d'une plate-forme pédagogique unique ne dépend pas des équipes enseignantes, qui y seraient favorables. Il faut cependant préciser que cette plate-forme serait réservée à un nombre modeste d'étudiants, les étudiants de Lettres classiques, et un nombre restreint d'enseignements, les enseignements de langue, littérature et civilisation grecque et latine des années de licence.

Les débouchés professionnels dans le domaine de la culture et du patrimoine correspondent parfaitement au profil de ces étudiants, et l'équipe pédagogique, en concertation en particulier avec les collègues d'histoire et d'histoire de l'art et d'archéologie qui font partie du laboratoire HiSoMA, est impliquée. Il existe par ailleurs dans les universités lyonnaises d'autres parcours de licence où ces formations offrent ces mêmes débouchés, sans proposer de module de connaissance de l'Antiquité. Faudrait-il envisager des passerelles, voire des associations entre ces parcours ? Les licences en préparation, pour une part, s'orientent dans cette voie.

Directeur ou Doyen de la composante


Jean-Luc MAYAUD
Président de l'Université Lyon 2

